

BA5

Public

Tous ceux qui, dans l'exécution de leur travail d'électricien ou dans une autre fonction, sont exposés aux dangers de l'électricité.

Durée

2 jours

Prérequis

Connaissance de base de l'électricité et des installations électriques

Objectifs

Au terme, de la formation, le participant sera capable :

- d'identifier des risques,
- de les évaluer
- de décider eux-mêmes des mesures à prendre.

Programme

Interprétation du BA5 par rapport aux travaux

Personnes qui par leur formation (académique) et/ou leur expérience possèdent les bases nécessaires leur permettant elles-mêmes d'identifier et d'évaluer les risques et de décider des mesures à prendre.

Egalement pour un BA5 le domaine sera normalement plus ou moins limité en fonction des connaissances et/ou de l'expérience.

Le terme BA5 n'est pas une notion absolue. Dans les formations académiques l'accent est généralement mis sur les règles concernant les installations, alors que la sécurité des personnes chargées des travaux, l'entretien et autres ne font le plus souvent pas l'objet d'un traitement systématique.

Pour les candidats BA5 une formation complémentaire en sécurité est dès lors tout à fait justifiée. Alors que la formation BA4 se limite aux règles spécifiques liées à certaines tâches, la formation BA5 doit être plus large: elle doit fournir les bases permettant d'identifier, d'évaluer et de décider par soi-même.

Introduction: objectif et conception

Information et règles générales pour pouvoir travailler en sécurité sur des installations électriques

Les dangers de l'électricité en matière de travaux sur des installations électriques

Les règles pour travailler sur des installations électriques hors tension

Les conditions et règles pour travailler sur des installations électriques "sous tension"

Les règles pour travailler sur des installations électriques dans des "circonstances particulières"

Discussion d'exemples de situations auxquelles les participants sont confrontés en pratique

Documentation fournie

Un syllabus par participant

Chaque participant reçoit une attestation de participation

REMARQUE

Pour des tâches plus complexes, les personnes "qualifiées" doivent posséder une formation et une expérience adéquate afin de leur permettre d'identifier des risques, de les évaluer et de décider eux-mêmes des mesures à prendre.